



Règlement des Championnats Régionaux Jeunes - 2013

Ligue Languedoc-Roussillon

Sous l'égide de la Ligue du Languedoc Roussillon, sont organisés, chaque saison sportive, les Championnats Régionaux Jeunes, qualificatifs aux Championnats de France Jeunes.

Les Championnats sont ouverts à tous les licenciés FFE, de petit-poussins à juniors. Pour les catégories petit-poussins à minimes, la participation aux qualifications départementales est obligatoire pour accéder à ces Championnats Régionaux jeunes, à l'exception des jeunes qualifiés d'office aux Championnats de France Jeunes et des cadets / juniors qui sont dispensés phases qualificatives départementales.

Article 1 : Organisation

Les Championnats Régionaux individuels Jeunes 2013 de la Ligue Languedoc-Roussillon :

- seront organisés par : Le club « Echiquier Brissagol », à Brissac, dans l'Hérault.
- aux dates suivantes
 - o Catégories petit-poussins à poussins : Jeudi 7 Mars au Samedi 9 Mars 2013
 - o Catégories petit-poussins à juniors : Mercredi 6 Mars au Samedi 9 Mars 2013

Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la Fide. Les tournois se disputent en 7 rondes.

Les appariements se font au Système Suisse pour toutes les catégories, à l'exception des situations prévues à l'article 9. Le programme PAPI devra être utilisé pour les appariements.

Article 3 : Les quotas

Pour chaque département :

- o Minimum 2 places par catégorie
- o Maximum 16 places par catégorie

Ces quotas sont définis en fonction du nombre de licenciés au 31 août de la saison précédente. Ils sont communiqués avant les championnats départementaux jeunes, qualificatifs à ces championnats régionaux jeunes.

Article 4 : Participation et qualification aux Championnats de France Jeunes

- Présence obligatoire dès la première ronde, sauf cause de force majeure.
- Même si le nombre de joueurs dans une catégorie est égal ou inférieur au quota de qualification aux Championnats de France jeunes, la participation à la totalité de ces championnats est obligatoire pour être qualifié aux Championnats de France.
- Participation pas obligatoire pour les jeunes qualifiés d'office aux Championnats de France Jeunes, et pour les catégories des cadets et juniors, tous automatiquement qualifiés aux championnats de France Jeunes.

Article 5 : Catégories

- Les joueurs sont répartis en 14 catégories de Petits poussins à Junior (mixtes et féminines).
- Si dans une catégorie le nombre total de joueurs garçons et filles est inférieur ou égal à 8, alors le championnat sera mixte. A l'issue du tournoi, deux classements différents sont établis en distinguant filles et garçons.



- La participation d'un joueur dans une catégorie supérieure n'est pas autorisée, sauf pour les jeunes qualifiés d'office aux Championnats de France qui peuvent s'inscrire à l'Open Cadets/Juniors.

Article 6 : Cadence

Qualifications Ligue :

- *Poussins et petits poussins* : **50 min + 10 s par coup.**
La limite de 4 rondes maximum par jour doit être impérativement respectée.
- *Autres catégories* : **1h30 + 30s par coup.**
La limite de 3 rondes maximum par jour devra être impérativement respectée.

Article 7: Horaires de jeu

Jour	De pupilles à Juniors	Jour	Petits-poussins à Poussins
1 – Mercredi	Ronde 1 à 9h00 Ronde 2 à 14h30		
2 – Jeudi	Ronde 3 à 9h00 Ronde 4 à 14h30	1 – Jeudi	Ronde 1 à 9h00 Ronde 2 à 14h30 Ronde 3 à 16h50
3 – Vendredi	Ronde 5 à 9h00 Ronde 6 à 14h30	2 – Vendredi	Ronde 4 à 9h00 Ronde 5 à 14h30 Ronde 6 à 16h50
4 – Samedi	Ronde 7 à 9h00 Départage à 14h30	3 – Samedi	Ronde 7 à 9h00 Départage à 14h30

Pointage et vérification des licences :

- Jusqu'à 8h45 le premier jour de compétition pour les pupilles à juniors,
- Jusqu'à 8h30 le premier jour de la compétition pour les petits poussins et poussins,

Article 8 : Le classement est établi d'abord au nombre de points.

Obligation d'utiliser les systèmes de départage suivants, et dans l'ordre précisé :

- Système Suisse : 1) le Buchholz tronqué 2) le Buccholz. 3) le Cumulatif.

En cas de faible effectif, des tournois toutes rondes peuvent être mise en place, selon les modalités de l'article 10.

- Pour l'attribution des titres de Champions régionaux et les places qualificatives aux Championnats de France Jeunes, si plusieurs joueurs sont ex æquo, des matchs de départage sont organisés sur place suivant les modalités de l'article 11. C'est le résultat de ces matchs qui détermine le classement de tous les joueurs y ayant participé.

Article 9 : Tournoi « toutes rondes »

Si dans un tournoi l'effectif est trop faible, les joueurs disputent un tournoi toutes rondes selon le système Berger, avec départage dans l'ordre suivant :

- 1) Rencontre directe 2) nombre de victoire, 3) Sonneborn Berger.



Article 10 : Départage pour les titres de Championaux Régionaux et les places qualificatives

- a. *S'il n'y a que 2 ex-æquo*, le match se fait en parties de 5min + 2sec/cp, aller-retour avec couleurs inversées. En cas d'égalité à l'issue de ce match, nouveau départage en blitz, aller-retour à la cadence de 3 min. + 2 sec. par coup, avec couleurs inversées. En cas d'égalité, le match de blitz est rejoué, aux mêmes conditions.
- b. *S'il y a 3 ou 4 ex-æquo*, un tournoi toutes rondes en parties de 5min.+2sec/cp. est organisé. En cas d'égalité 2, 3 ou 4 joueurs à l'issue de ce match, une formule coupe en 3min + 2sec par coup, avec couleurs inversées, est organisée entre les ex æquo.
- c. *S'il y a plus de 4 ex æquo*,
Une formule coupe à élimination directe est mise en place. Les joueurs se voient attribuer un numéro d'appariement de 1 à x en fonction de leur classement dans le tournoi principal. Le 1 rencontre le 8 (éventuellement il est exempt si moins de 8 joueurs), le 2 rencontre le 7 (éventuellement exempt) etc. Au deuxième tour, le vainqueur de 1-8 rencontre le vainqueur de 4-5 et le vainqueur de 2-7 rencontre le vainqueur de 3-6. Les matchs se jouent à la cadence de 3 min. + 2 sec. par coup en aller-retour, avec couleurs inversées. En cas d'égalité, le match est rejoué. Les départements et les ligues peuvent utiliser le tournoi « toutes rondes » ou la formule « coupe » en fonction du ratio « participants/places qualificatives ».

Les joueurs éliminés jouent aussi des matchs de classement suivant le même principe.

Article 11 : La partie nulle

Les règles FFE des championnats de France Jeunes sont appliquées : interdiction de proposer la nulle par consentement mutuelle. Obligation d'appeler l'arbitre qui décidera si la position correspond à un des cas de nulle selon les règles de la FFE.

Article 12 : L'aire de jeu

L'aire de jeu est exclusivement réservée aux joueurs, arbitres et officiels (organisateur, Président de la ligue, Directeur des Jeunes).

- o Les joueurs ayant terminé leurs parties seront considérés comme des spectateurs, et devront quitter l'aire de jeu.
- o La sonnerie d'un portable entraîne la perte de la partie
- o Tout joueur se doit d'avoir une attitude convenable
- o Les analyses et les Blitz sont interdits dans l'aire de jeu
- o Eviter toute discussion pouvant prêter à confusion
- o Respecter son adversaire
- o Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement ou une sanction.

Article 13 : Litige

En cas de litige, le règlement de la Fédération Française des Echecs fait foi.

Article 14 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'arbitre Principal

Philippe Pascal-Mousselard

L'organisateur

Nathalie Rabou

Présidente Club Echiquier Brissagol